



## Identification

- Petite taille ; longueur de l'avant-bras : 32 à 36 mm
- Pelage : contraste dorso-ventral peu marqué ; ventre gris, dos brun clair, avec de longs poils conférant à la fourrure un aspect laineux
- Individu typique avec museau, oreilles et avant-bras de couleur noire
- Poids : 4 à 8 g

C'est le plus petit des *Myotis* de notre région. Les individus typiques se reconnaissent au premier coup d'œil à la couleur noire du museau, des oreilles et des avant-bras (Schober & Grimmberger, 1991). Ces caractéristiques sont particulièrement nettes lorsque le corps des individus en hibernation est constellé de fines gouttelettes d'eau lui donnant un aspect argenté. Chez les mâles, la forme du pénis permet de distinguer le Murin à moustaches du Murin de Brandt ; filiforme chez le premier, il est renflé chez le second.

Ce petit murin, répandu dans toute l'Europe (Mitchell-Jones *et al.*, 1999), fréquente préférentiellement les bocages humides, vallonnés et entrecoupés de bois, et s'aventure au cœur des massifs forestiers. Son alimentation se compose principalement de diptères (tipulidés et chironomidés), d'arachnides et de petits lépidoptères (Vaughan, 1997 pour revue).

Ses émissions acoustiques, très caractéristiques, se situent autour de 50 kHz et présentent un pic d'amplitude en début de signal, audible à l'aide de détecteurs à expansion de temps (Barataud, 1992, 1996). Celles-ci ne permettent cependant pas de le distinguer du Murin de Brandt, théoriquement absent de Normandie.

Le Murin à moustaches fréquente en hiver toutes sortes de cavités souterraines, les anfractuosités des murs et les arbres creux. Peu sensible au froid, il affectionne les fissures étroites et s'observe souvent derrière les écailles de roche décollées des parois. C'est le plus commun des murins observés dans les grottes. .

Cette espèce, bien que commune, demeure une des plus méconnues de Normandie.

**Toute la Normandie : commun.**

